

Eco-Open Jeunes des FDV Marchiennes

Samedi 6 mars 2027

Juge-arbitre principale : Brigitte DERNONCOURT

LIEU DE LA COMPETITION :

1* Samedi et dimanche : Salle Michel Bernard, Marchiennes 59870

CATEGORIES :

U 13 - Benjamin (nés en 2015 & 2014)

U 15 - Minime (nés en 2013 & 2012)

U 17- Cadet (nés en 2010, 2009)

Les étrangers doivent jouer dans la catégorie qui correspond à leur année d'âge (le règlement Français s'applique) ex : un joueur de 2013 Benjamin en Belgique jouera en Minime en France.

Les U12 sont autorisés à jouer en Benjamin.

Il est possible de jouer surclassé.

2* Samedi : Simple Homme, Simple Dame et double mixtes (finales incluses)

3* Dimanche : Double Hommes et Double Dames

TABLEAUX :

↪ 3 tableaux autorisés pour chacun des joueurs.

↪ Les tableaux de simple et double se dérouleront en poule, le mixte sera en élimination directe.

↪ 2 sortants par poule de 4 de préférence.

NOMBRE DE JOUEURS PAR TABLEAU : Le nombre de retenus se fait dans cet ordre :

- nombre par tableau suivant la liste ci-dessous
- sont prioritaires les CPPH plus élevés
- et si besoin priorité par date d'inscription sur <https://www.badnet.fr/> ou reçue par mail (pour les étrangers)

U13 :	SH 24 joueurs	SD 16 joueuses
	DH 12 paires DX	DD 12 paires
	12 paires	
U15 :	SH 24 joueurs	SD 16 joueuses
	DH 12 paires DX	DD 12 paires
	12 paires	
U17 :	SH 24 joueurs	SD 16 joueuses
	DH 12 paires DX	DD 12 paires
	12 paires	

En fonction du nombre d'inscrits le nombre pourra être revu à la hausse ou baisse sans jamais dépasser 32 joueurs / paires par tableau pour respecter le Règlement Général des Compétitions.

Certaines catégories pourront être scindées en plusieurs séries pour un meilleur équilibre (Série au CPPH)

MINEURS :

Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

HORAIRES :

1* Le début des rencontres est fixé à 8h00. Dernier match lancé à 20h30

Le pointage des joueurs aura lieu 1 heure avant le début des rencontres. 30 mn au 1^{er} tour

INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENTS :

2* Le montant des inscriptions est de 10 € pour un tableau, 15 € pour 2 et 18€ pour 3.

3* Les inscriptions et le paiement sont réalisées obligatoirement sur badnet, sauf pour les joueurs étrangers (contact : fousduvolantmarchiennes@gmail.com) paiement à faire par virement avant le début de la compétition dans ce cas. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

- 4* Le nombre de joueurs étant limité, les inscriptions seront retenues, par catégories, par CPPH et ensuite si besoin par ordre chronologique du paiement sur Badnet.
Sont retenus en priorité les CPPH les plus élevés.
- 5* Limite des inscriptions : 28 février 2027 à 23H59. Le club se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite. De même que certains tableaux pourront être clos si le nombre de joueurs maximum est atteint.
- 6* Confection des tableaux le 1 mars 2027
- 7* Le CPPH retenu sera celui du jeudi 26 février 2027

CONVOCATIONS :

- 8* Les convocations seront mises à disposition après validation des tableaux sur badnet
- 9* Elles seront envoyées aux clubs par l'intermédiaire de badnet. (Surveillez vos spams)
- 10* Les convocations sont susceptibles d'être modifiées jusqu'à 24 h avant le début du tournoi 11*
Publication des premières convocations : le 2 mars 2026

VOLANTS :

- 12* Volant plumes homologué FFBAD en partage jusqu'aux demi-finales incluses.
- 13* Des volants seront fournis pour les finales (à hauteur de 2 volants par match).
- 14* En cas de litige, le volant de référence en vente dans la salle est le suivant : YONEX AS 20.

RECOMPENSES :

- 15* Le vainqueur et le finaliste de chaque tableau seront récompensés.

RESTAURATION :

- 16* Une buvette avec restauration rapide sera à votre disposition dans chacune des salles.

REGLEMENT DE LA COMPETITION :

- ↳ La compétition est ouverte aux joueurs licenciés en France ou à l'étranger. Dans les conditions limitatives exprimées par l'article 6.7 du règlement intérieur fédéral, des licenciés d'un autre pays européen peuvent participer à la compétition. (Pour ces derniers, une vérification sera faite sur Internet avant le tirage au sort. A défaut, une attestation sur l'honneur devra être complétée avant le début de la compétition. Les joueurs dépendant d'une fédération étrangère sont soumis aux règles fédérales françaises pendant la compétition, notamment en ce qui concerne les catégories d'âge, la conduite ou les tenues.)
- 1* Les tableaux proposés sont les simples dames et hommes, les doubles dames, doubles hommes et double mixtes en catégories U13, U15 et U17
- 2* Un joueur peut s'inscrire dans les 3 disciplines.
- 3* Un joueur peut jouer dans des catégories supérieures.
- 4* Conformément au RGC, les organisateurs peuvent être amenés à séparer les tableaux d'une même catégorie ; la séparation se fera alors par ordre de CPPH décroissant.
- 5* Les organisateurs se réservent le droit de regrouper des catégories (avec l'accord du juge arbitre).

- 6* Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matchs.
- 7* L'ordre des matchs respecte, dans la mesure du possible, la numérotation initialement prévue.
- 8* Aucun remboursement des droits d'engagement ne sera effectué si le forfait n'est pas justifié et ce dès la clôture des inscriptions que ce soit avant ou après le tirage au sort.
- 9* Après confection des tableaux, en cas de forfait d'un des joueurs d'une paire de double, son partenaire devra prévenir par mail le juge-arbitre (brigitte.demoncourt@gmail.com) du nom de son nouveau partenaire ou de sa non-participation ; le cas échéant le caractère volontaire du forfait sera retenu par le juge-arbitre.
- Les forfaits devront être justifiés dans un délai imparti de 5 jours après la compétition auprès de la Commission de Ligue des Officiels Techniques par mail : crabadhf@gmail.com
- 10* Dès son arrivée, chaque joueur devra se faire pointer à la table de marque dès lors qu'il participe au tournoi.
- 11* Les joueurs peuvent être appelés à jouer à partir de l'heure de leur convocation.
- 12* Les joueurs doivent être licenciés à la date du tirage au sort et ne doivent pas faire l'objet d'une suspension.
- 13* Tout joueur non présent sur le terrain au 3^{ème} appel de son nom sera automatiquement déclaré forfait par le juge-arbitre quel que soit le niveau de la compétition.
- 14* Le temps « d'échauffement » sera de 3 minutes à compter de l'annonce du match par la table de marque (test des volants et mise en tenue compris).
- 15* Les joueurs doivent se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à leur match. Ils ne pourront quitter le terrain avant la fin du match.
- 16* Tout joueur devant s'absenter de la salle devra prévenir le juge arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match ou du début de celui-ci.
- 17* Seuls les volants homologués sont autorisés, en cas de désaccord le volant de référence est en vente dans la salle.
- 18* Les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 15 points selon les règles en vigueur.
- 19* Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum (fin du dernier volant – début du premier).
- 20* Deux joueurs pour le simple et deux équipes pour le double seront qualifiées à l'issue de poules de 3 de préférence.
- 21* Les matchs sont tous en auto-arbitrage
- 22* Tout volant touchant les câbles ou paniers de basket est let au service, faute en jeu.
- 23* La tenue vestimentaire des joueurs doit être conforme aux règles du badminton.
- 24* Le juge arbitre peut prononcer la disqualification de tout joueur qui ne respecterait pas le règlement. Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral. Toute décision du juge-arbitre et de ses adjoints est sans appel.
- 25* Pour les règles du jeu, se référer au document "[Règles officielles du Badminton](#)", édité par la FFBAD, Edition 2026. L'utilisation de substance(s) et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
- 26* Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
- 27* Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, pertes, accident ou incidents.